



COMMUNIQUE DE PRESSE

Collectis confirme la réalisation de l'acquisition de Cellartis et de la levée de fonds de 50 M€ auprès du Fonds Stratégique d'Investissement et de Monsieur Pierre Bastid.

Paris, le vendredi 4 novembre 2011 - Collectis (Alternext : ALCLS) confirme la réalisation définitive de l'acquisition de Cellartis, société suédoise leader européen des outils de R&D in vitro dérivés des cellules souches, et l'émission qui en résulte de 1.933.333 actions de Collectis au profit des anciens actionnaires de Cellartis, ainsi que la réalisation définitive de l'émission de 6.250.000 obligations remboursables en actions pour un montant total de 50 millions d'euros, souscrites à parts égales par le Fonds Stratégique d'Investissement (FSI) et Monsieur Pierre Bastid.

En conséquence, les bons de souscription d'actions attribués gratuitement le 1^{er} novembre 2011 à l'ensemble des actionnaires de la Société (à l'exclusion du FSI, de Monsieur Pierre Bastid et des actionnaires de Cellartis) sur la base des positions Euroclear France au 31 octobre 2011, seront inscrits aux négociations sur le marché Alternext de NYSE Euronext Paris le 7 novembre 2011 et seront exerçables à compter de ce même jour jusqu'au 28 octobre 2014.

* * *

Avertissement

Le présent communiqué et les informations qu'il contient ne constituent pas et ne sauraient être considérés comme constituant une offre au public, une offre de souscription ou une sollicitation d'intérêt du public en vue d'une opération par offre au public de titres financiers. Aucune offre au public de titres financiers ne sera effectuée en France ou à l'étranger avant la délivrance par l'Autorité des marchés financiers d'un visa sur un prospectus conforme aux dispositions de la Directive 2003/71/CE.

La diffusion de ce communiqué dans certains pays peut constituer une violation des dispositions légales en vigueur. Le présent communiqué ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire des Etats-Unis, au Canada, en Australie ou au Japon. Les informations contenues dans ce communiqué ne constituent pas une offre de vente ou une sollicitation d'achat de titres de Collectis aux Etats-Unis, au Canada, en Australie, au Japon ni dans aucun autre pays.

Les actions et bons de souscription d'actions de Collectis qui seraient le cas échéant émis ne pourront être offerts ou vendus aux Etats-Unis en l'absence d'enregistrement ou de dispense d'enregistrement au titre du U.S. Securities Act of 1933, tel que modifié. Les actions et bons de souscription d'actions de Collectis ne sont pas, et ne seront pas, enregistrés au titre du U.S. Securities Act et Collectis n'envisage pas d'effectuer une quelconque offre publique d'actions ou bons de souscription d'actions aux Etats-Unis.

Ce communiqué contient des informations prospectives, et notamment des informations relatives à l'activité de Collectis et une offre de bons de souscription d'actions de Collectis. Ces informations prospectives sont sujettes à plusieurs risques et incertitudes, notamment des risques inconnus de Collectis ou que Collectis ne considère pas comme significatifs à cette date, et aucune garantie ne peut donc être donnée quant à la réalisation de ces prévisions ou sur le fait que les objectifs envisagés seront effectivement atteints. Les facteurs importants qui pourraient avoir pour conséquence que les résultats réels diffèrent significativement des résultats anticipés dans les informations prospectives comprennent, notamment, l'évolution de la conjoncture économique, des marchés financiers et des marchés sur lesquels Collectis est présente,



Pour tout renseignement complémentaire, merci de contacter :

Collectis

Philippe Valachs
Secrétaire Général
Tel : +33 (0)1 81 69 16 00
media@collectis.com

Marc Le Bozec
Directeur financier
Tel : +33 (0)1 81 69 16 00
investor@collectis.com

Calyptus

Alexis Breton / Cyril Combe
Tel: +33 (0)1 53 65 68 68
collectis@calyptus.net